

PLU de Caraman : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 25 février 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Caraman (Haute-Garonne) est le suivant : Plan local d'urbanisme, dans sa version du 14 novembre 2025. Il délimite 70 zones, dont 17 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 25 février 2026.

- Le PLU de Caraman s'applique dans sa version du 14 novembre 2025.
- Il délimite 70 zones : 17 urbaines (U), 8 à urbaniser (AU), 13 agricoles (A) et 32 naturelles (N).
- Sur les 388 communes de la Haute-Garonne dont nous publions le document, Caraman occupe le rang 78 par le nombre de zones délimitées : 30 zones de plus que la médiane du département (40 zones).
- 181 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Caraman depuis 2013, pour 244 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	70 zones
Zones urbaines (U)	17 zones
Zones à urbaniser (AU)	8 zones
Zones agricoles (A)	13 zones
Zones naturelles (N)	32 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme
Document	CARAMAN
Version du	14 novembre 2025
Partition GPU	DU_31106
Règlement officiel (PDF)	https://data.geopf.fr/annexes/gpu/documents/DU_31106/69a9b79a51f0bd4806429bc0c920517f/31106_reglement_20251114.pdf

Les risques naturels et technologiques à Caraman

Risques majeurs recensés	Inondation
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	15 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	1er juillet 2022
Péril de la dernière reconnaissance	Sécheresse
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Plans de prévention des risques naturels prescrits	1 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles
Base GASPAREX extraite le	21 septembre 2026

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/caraman-31106>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UA, UBa, UBb, UBc, UC, Ux

Nomenclature des zones à urbaniser

AU, AU0, AUf, AUx

Situation administrative

Code INSEE

31106

Code postal

31460

Intercommunalité

CC des Terres du Lauragais

Département

Haute-Garonne

Région

Occitanie

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

70 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

70 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

70 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Maureville (2,8 km)

25 zones

La Salvetat-Lauragais (4,5 km)

29 zones

Loubens-Lauragais (5,6 km)

25 zones

Tarabel (6,2 km)

14 zones

Saussens (6,9 km)

29 zones

Beauville (7,3 km)

20 zones

Cessales (8,4 km)

17 zones

Bourg-Saint-Bernard (9,1 km)

50 zones

Le Cabanial (9,9 km)

114 zones

Préserville (10,0 km)

24 zones

Saint-Vincent (10,3 km)

20 zones

Saint-Pierre-de-Lages (10,5 km)

26 zones

Lux (11,8 km)

40 zones

Sainte-Foy-d'Aigrefeuille (11,9 km)

28 zones

Vallègue (11,9 km)

36 zones

Villeneuve (12,9 km)

24 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/31-haute-garonne/caraman-31106>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.